



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

**Inventaire et caractérisation des projets
de développement en émergence dans le milieu rural
en Abitibi-Témiscamingue**

Par
Roger Guy
et Mario Carrier



**INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION
DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
EN ÉMERGENCE DANS LE MILIEU RURAL
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Par

Roger Guy et Mario Carrier

**CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT
DES PETITES COLLECTIVITÉS**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

JUN 1999

Éditeur :

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-920849-49-2

2^e trimestre

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse des auteurs.

- Dans ce texte, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.

PRÉSENTATION

Cette recherche a été réalisée en 1993-1994 et elle a été financée par la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Le texte qui suit a également fait l'objet d'une communication au Congrès de l'ACFAS, en 1994, dans le cadre d'un colloque faisant partie de la section Développement régional du congrès. Le texte a été publié dans les Actes de ce colloque, prenant la forme d'un volume s'intitulant *Et les régions qui perdent...? Tendances et débats en développement régional*, sous la direction de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx, GRIDEQ, GRIR et le Département de géographie de l'UQAM, 1994, p. 235-243.

Durant cette période, monsieur Mario Carrier était professeur au Département des sciences de la gestion à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Il détient toujours cette fonction et est présentement le directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités à l'UQAT. Monsieur Roger Guy était directeur par intérim de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT).

Table des matières

Introduction	1
Le but de notre étude	3
Définitions et méthodologie	5
État de réalisation de l'étude	7
Les projets	9
La sociabilité villageoise	9
Amélioration du milieu naturel et récréo-tourisme ou éco-tourisme	9
L'entrepreneurial et la création d'entreprises	11
Obstacles à la réalisation des projets	13
Conclusion	15



Introduction

Les États généraux du monde rural, tenus à Montréal en 1991, ont mis en évidence la situation précaire des milieux ruraux québécois. Le constat majeur qui a été fait est sans doute que ces milieux n'ont plus de base économique solide. Ainsi, l'agriculture, qui occupait 60 % de la population rurale en 1950, n'en occupait que 15 % en 1986, bien que sa production ait augmenté de façon appréciable. La forêt, qui avait longtemps représenté une source importante de revenus d'appoint, est devenue par le fait de la mécanisation des opérations forestières une activité plutôt marginale en milieu rural. En perdant de leur importance relative, ces bases économiques traditionnelles des milieux ruraux n'ont plus suffi à maintenir la cohésion et la vitalité des communautés rurales. La diminution et le vieillissement de la population et la perte de plusieurs services de base (poste, école) ont entraîné une déstructuration de ces milieux et une fragilisation toujours plus grande.

Face à cet avenir incertain, le réflexe a été de chercher à diversifier la base économique du milieu rural en suscitant l'émergence de projets variés de développement : petites industries, services communautaires, activités touristiques et de villégiature, etc.

Plusieurs programmes gouvernementaux poursuivent cet objectif, tel le programme fédéral d'aide aux collectivités locales ou le programme provincial de soutien aux initiatives locales administré par les conseils régionaux de développement (programme FIR).

Ces programmes ont ceci en commun qu'ils misent sur le développement endogène des communautés rurales, comptant que le dynamisme et la créativité de ces communautés sauront faire apparaître des projets structurants qui arrêteront le processus de dévitalisation et transformeront à terme l'économie du monde rural.



Le but de notre étude

Plusieurs programmes gouvernementaux visant à susciter l'émergence de projets étant effectifs depuis deux à cinq ans, il nous est apparu important de vérifier l'effet produit par ces programmes. Plus spécifiquement, l'étude que nous avons entreprise visait au départ à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Dans les milieux ruraux, et au vu des efforts de développement qui y sont faits, à quoi ressemble le développement endogène ?
- Les projets qui émergent dans ces milieux sont-ils réellement structurants ?
- Quel est le degré de créativité et de dynamisme des micro-milieux ?
- À travers cet effort de développement, peut-on voir se dessiner l'esquisse d'un modèle de développement ?

L'étude relativement modeste que nous avons entreprise ne prétend pas apporter une réponse exhaustive à ces questions. Il s'agit pour nous d'une démarche exploratoire qui pourra conduire ultérieurement à d'autres travaux et aider possiblement à l'élaboration d'un programme de recherche portant sur le développement des milieux ruraux. La présente étude se contente d'inventorier et de caractériser les projets de développement mis de l'avant par divers intervenants ruraux. Connaissant mieux l'éventail des projets sur lesquels les collectivités rurales s'activent, on pourra par la suite choisir d'étudier plus en profondeur certains aspects problématiques que l'information recueillie aura fait apparaître. Prenant le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue comme champ d'observation, notre étude s'est donc proposée d'inventorier les projets de toute nature en émergence dans ce milieu, d'évaluer l'impact de ces projets et leur degré de maturation, de caractériser leurs porteurs et de circonscrire les obstacles au mûrissement des projets. Ainsi, espérons-nous, sera rendue possible une meilleure appréciation de l'effort de développement, de la créativité et du dynamisme des collectivités concernées et des difficultés qu'elles rencontrent.

Notons enfin que cette étude n'a retenu qu'un indicateur pour mesurer l'effort de développement, c'est-à-dire les projets. D'autres indicateurs relatifs à cet effort de développement tels que l'organisation des micro-milieus et la mise en place des structures de concertation et d'action, la détermination et la persévérance que les acteurs manifestent, les liens créés avec l'environnement externe et les promesses que laissent espérer ces associations diverses, etc., n'ont pas été examinés directement.

Définitions et méthodologie

La notion de projet de développement est vague à souhait. Nous lui accordons le sens que lui donnent les différents intervenants du milieu rural : il s'agit de toute activité, développement ou changement de nature économique, sociale ou communautaire proposés ou entrepris par des acteurs individuels ou collectifs qui créent des activités nouvelles et qui prennent la forme d'entreprises, de services, d'équipements collectifs ou d'événements socio-communautaires. Les projets de développement ont donc en principe un impact sur l'emploi, sur le niveau d'activité dans le milieu concerné ou sur la valeur de l'équipement collectif dans ce milieu. Nous avons considéré tous les projets ainsi définis, qu'ils soient à l'état d'idée, qu'ils fassent l'objet d'étude ou qu'ils soient en voie de réalisation ou en opération. Tout projet ayant été actif au cours des trois dernières années a été retenu, même s'il a été abandonné ou mis en suspens en cours de route.

Le milieu couvert est le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 75 localités de 2 000 habitants et moins réparties dans cinq territoires de MRC. Les données sont recueillies par le moyen d'entrevues dirigées auprès de leaders locaux et de porteurs de projet. Il a été prévu également de consulter les listes de projets soumis à divers organismes de promotion socio-économique : CADC, CAE, CDE et CRD. Chaque projet fait l'objet d'une fiche, et un dossier est préparé pour chaque localité.



État de réalisation de l'étude

Cette étude est présentement en cours de réalisation. Entreprise en janvier 1994, elle en est à peu près à mi-parcours. Sur un total de 75 localités, 33 ont été couvertes et 20 autres l'ont été partiellement. Un total de 174 projets ont été inventoriés, lesquels ont été sommairement catégorisés ainsi : la majorité de ces projets se situent dans le secteur tertiaire incluant le tourisme et les activités socio-communautaires (134 projets) ; le secteur primaire (22 projets) et le secteur secondaire (18 projets) ne représentent au total que 23 % des projets.

Par ailleurs, les porteurs de ces projets sont soit des individus (43 %), soit des comités de développement (20 %), soit des municipalités (18 %) ou des associations diverses (19 %). Enfin, concernant le degré de maturation de ces projets, notons que 60 % d'entre eux sont en voie de réalisation ou en opération, que 20 % sont encore à l'état d'idée, que 8 % font l'objet d'étude de faisabilité et que 12 % ont été abandonnés.



Les projets

Quelle est la nature de ces projets ? La grande majorité des projets se retrouvent sous deux thèmes, soit *la sociabilité villageoise* et *l'amélioration du milieu naturel* mise au service, parfois, d'un récréotourisme ou éco-tourisme. Une minorité de projets relèvent d'un entrepreneuriat individuel ou coopératif. Comment se caractérisent les projets sous ces différents thèmes ?

La sociabilité villageoise

Plusieurs projets visent essentiellement à développer ou à maintenir la sociabilité villageoise. Il peut s'agir de la création de services à différentes catégories de la population tels que : la création d'une Maison des jeunes, la mise sur pied d'une garderie pour « *permettre aux femmes de briser leur isolement* », la création d'un Centre d'hébergement pour personnes âgées, la mise sur pied d'une conciergerie où l'on chercherait à embaucher les personnes handicapées du village. Dans d'autres cas, il s'agira de la création d'équipements collectifs à des fins de loisir tels qu'une patinoire, un centre communautaire multifonctionnel. Enfin, nous retenons comme exemples de projets relatifs au thème de la sociabilité, la préparation d'activités sociales spéciales à l'occasion de fêtes, festivals et la mise sur pied de clubs sociaux.

Amélioration du milieu naturel et récréo-tourisme ou éco-tourisme

Plusieurs projets ont pour objectif de « *développer un environnement où s'intégreront des activités à dimensions récréatives, culturelles, historiques et éducatives* ». Le but poursuivi ici est la mise en valeur du territoire, du milieu. Certains projets visent à améliorer l'environnement visuel et rehausser la valeur des propriétés. Les qualificatifs de propreté du village, d'embellissement, de nettoyage sont employés pour décrire la nature de ces projets.

Dans ces projets, un certain rapport à la nature est privilégié, lequel recherche davantage la conservation, la protection que la transformation des ressources naturelles. Ce qui est valorisé le plus souvent ici, c'est une utilisation récréative de la nature à des fins locales,

communautaires, parfois touristiques. Dans ce dernier cas, il s'agit surtout d'un récréotourisme ou éco-tourisme à portée locale ou régionale. Voici quelques exemples de projets : mise en service d'une auberge, d'une pourvoirie, d'un camping, d'une piscine ; construction d'une tour d'observation ; création d'un site d'interprétation, d'un musée historique, d'un relais pour les autochtones.

L'entrepreneuriat et la création d'entreprises

Les projets d'entreprise qui sont menés le plus souvent à terme sont ceux de micro-entreprises dans des secteurs traditionnels aux milieux ruraux, soit l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agriculture et l'agro-alimentaire. Ces projets sont portés le plus souvent par un individu, dont le principal objectif dans la réalisation du projet « *est de créer son propre emploi, de développer son indépendance, son autonomie individuelle* », aux dires mêmes de nos interlocuteurs. Ainsi, un programme gouvernemental qui connaît des réussites dans ces petites collectivités est le programme fédéral *Aide au travail indépendant (ATI)*. Ces réussites se manifestent dans le domaine forestier, notamment, avec des projets d'entreprise comme des scieries mobiles, des services de mécanique mobile pour machinerie forestière, des services d'exploitation et d'aménagement forestier. En agriculture, des projets de nouvelles cultures ou de nouveaux élevages comptent parmi les réussites, de même qu'une petite entreprise artisanale dans l'agro-alimentaire.

Dans les mêmes secteurs toutefois, les difficultés sont plus grandes lorsqu'il s'agit de projets plus ambitieux tels qu'une scierie industrielle ou des usines de transformation dans le domaine agro-alimentaire. C'est là que l'on retrouve des projets qui tardent à se réaliser, qui sont mis en veilleuse ou abandonnés.

Enfin, dans ces petites collectivités, on retrouve très peu de projets de PME industrielles dans d'autres secteurs de transformation. À peine trois, avons-nous relevé dans notre recension, dont un qui connaît de sérieuses difficultés (une scierie coopérative) et un autre qui est en démarrage.



Obstacles à la réalisation des projets

Deux obstacles à la réalisation des projets sont revenus assez souvent dans les commentaires de nos interlocuteurs pour que nous les signalions. Un premier obstacle a trait aux relations entre les porteurs de projets et les systèmes bureaucratiques auxquels ils doivent faire face dans le cadre du démarrage et de la réalisation de leurs projets. Ces relations semblent se caractériser souvent par une attitude de retrait, de crainte, de méfiance de la part des porteurs de projets vis-à-vis les différents organismes publics ou privés avec lesquels ils doivent traiter. Les programmes gouvernementaux sont qualifiés de trop compliqués, pas assez ajustés aux besoins spécifiques des promoteurs, que ce soit en matière de formation ou d'aide financière. Les promoteurs disent se buter trop souvent aux réglementations et ce à tous les niveaux de gouvernement, y compris municipal. Parmi les motifs invoqués, par exemple, pour des refus de subventions, les plus fréquents semblent être le faible potentiel de création d'emplois des projets, et les études de faisabilité incomplètes rattachées aux projets.

Un deuxième obstacle a trait à l'absence relative d'entraide et de coopération en matière de démarrage et de développement d'entreprises. Sur ce point, les éléments les plus significatifs qui ont été soulevés ont trait : à la méfiance entre les porteurs de projets d'entreprises ; à la méfiance ou l'absence de collaboration avec les autorités municipales pour mettre en place les infrastructures nécessaires aux projets d'entreprise ; aux problèmes de financement tant par le biais de réseaux formels ou informels ; et au manque de crédibilité accordée aux promoteurs locaux.



